



## Compte rendu du conseil municipal du 06 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le six mars à neuf heures trente minutes, le conseil municipal de Fleuré, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente René Taudière, sous la présidence de Vivian PERROCHES, maire.

**Étaient Présents** : Mmes et MM. Jacques DESPLEBIN, Andrée GERLAND, Annette HENAULT, Yannick JAUCEN, Denis LACOUR, Yann MÉHEUX-DRIANO, Jean-François NEVEU, Vivian PERROCHES, Stéphanie PINOGES, Fabrice PITAUD, Céline RIQUER, Anne-Claire SIMON, Florence TUCHOLSKI

**Absents** :

**Excusés** : Mme Isabelle LAPLANCHE, M. Mathieu OLLIVIER donne son pouvoir à Mme Anne-Claire SIMON

**Secrétaire de séance** : Mme Stéphanie PINOGES

**Assistent** : M. Ronan KERDELHUÉ, secrétaire de la collectivité

\*\*\*\*\*

✓ Approbation du compte-rendu du 16 décembre 2020

<p>01/06-03-2021 Création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet 35/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021</p>
---

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 1 abstention et 13 voix pour :

**DECIDE :**

- La création à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 d'un emploi permanent au grade d'adjoint administratif à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires pour exercer les fonctions d'adjoint administratif ;
- Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

<p>02/06-03-2021 Enfouissement des réseaux électriques</p>
--

M. le maire rappelle qu'un projet d'enfouissement du réseau électrique rue des Rosiers et route de Nieul a été initié lors du mandat précédent. Sorégies a adressé à la mairie une proposition à laquelle il convient de répondre rapidement afin de permettre la poursuite des études.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :*

- *INSCRIT le montant des dépenses au budget 2021 ;*
- *ACCEPTÉ la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux électriques ;*
- *S'ENGAGE à enfouir les réseaux de télécommunication et d'éclairage public ;*
- *AUTORISE Monsieur le Maire à signer la proposition de SOREGIES et SRD.*

<i>03/06-03-2021 Rétrocession concession</i>
--

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :*

- *APPROUVE le remboursement de la somme de 326.66 € ;*
- *INSCRIT le montant des dépenses au budget 2021 ;*
- *AUTORISE M. le maire à signer l'acte correspondant.*

<i>04/06-03-2021 Encaissement de chèques</i>
--

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :*

- *APPROUVE l'encaissement des chèques suivants : n° 3236661 de la banque Tarneaud d'un montant de 135.62 € et n° 2034278 de la Caisse des Dépôts d'un montant de 220.00 €.*

<i>Travaux voirie 2021</i>
----------------------------

*M. le Maire donne la parole à M. Jacques DESPLEBIN, en charge de la commission Voirie.*

*M. Jacques DESPLEBIN décrit les travaux de voirie réalisés avec l'enveloppe budgétaire communautaire qui débiteront à partir du mois d'avril :*

- *route du Guillé (de l'échangeur à la route des Gonds) : enrobé*

*Sont ajoutés aux travaux déjà prévus : 70 mètres de trottoirs dont l'abaissement provoque une rétention d'eau qui abîme la voirie.*

- *route de Chandor (à chaque extrémité sur 400 mètres) : bicouche*
- *ancienne N147 (côté droit venant de Lhommaizé) : enrobé*
- *rue Duchesneau (de la cité des Charmes à la route de l'Épine) : enrobé*
- *route de Tenaigre : bicouche*

*Pour compenser la réfection des trottoirs route du Guillé, la route de Tenaigre ne sera refaite qu'en partie.*

*M. Jacques DESPLEBIN donne le montant de l'enveloppe budgétaire communautaire pour les travaux de voirie 2021 : 55 494.92 € HT soit un dépassement 113.46 € qui sera reporté sur l'enveloppe budgétaire 2022.*

*Il rappelle qu'il s'agit d'une estimation pouvant évoluer en fonction de la variation du prix du pétrole notamment. Il a été convenu que la communauté de communes préviendrait les administrés concernés par les travaux.*

*M. le maire fait le point sur les travaux du rond-point du centre bourg détérioré en 2020 par un transporteur routier. Un compromis a été trouvé entre les assurances. Barrières et potelets ont été réinstallés par Eurovia et la structure sera prochainement remise à neuf en deux temps : enrobé puis résine.*

*M. Jacques DESPLEBIN informe qu'une rencontre a eu lieu entre M. le maire, M. Yann MÉHEUX-DRIANO, M. Jacques DESPLEBIN et la Direction des routes du département concernant le projet de mise en place d'une chicane route Vernon.*

<b>Point école</b>
--------------------

*M. le Maire donne la parole à M. Jacques DESPLEBIN, en charge de la commission Ecole.*

*M. Jacques DESPLEBIN rapporte la tenue du conseil d'école du 26 janvier 2021 en visioconférence. Les participants ont notamment été informés du futur retrait du bâtiment modulaire, programmé au 12 avril prochain. Puis il informe du bon déroulement des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) et de la satisfaction de l'enseignante de la classe concernée. Point négatif : l'atelier Art du papier n'a pas pu se dérouler dans la bibliothèque de l'école comme convenu car les tables ont été retirées de cette pièce par l'équipe enseignante.*

*M. le maire informe le conseil qu'un membre du personnel de l'école est accusé par un élève d'avoir tenu des propos déplacés à son égard. Les faits se sont déroulés sur le temps non scolaire. Le directeur de l'école a fait part de son souhait de la tenue d'une réunion. M. le maire informe avoir rencontré l'enfant avec la directrice de son lieu de vie puis s'être entretenu avec l'agent qui nie les faits. M. le maire précise que l'enfant ne veut pas être confronté avec l'agent. M. le maire doit très prochainement échanger avec les parents de l'enfant sur ce sujet.*

*M. le maire fait part d'une réunion qu'il a eue, accompagné de M. Jacques DESPLEBIN, avec l'inspecteur de l'éducation nationale vendredi 05 mars. La rencontre a porté sur la situation générale de l'école, l'organisation du repas de Noël, l'annulation du marché de Noël de l'APE en 2020. M. l'inspecteur d'académie partage le point de vue de la mairie sur ces deux derniers*

thèmes. Ont été évoqués également les effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2021 et le risque de fermeture de classe.

Suite aux interrogations de Mme Florence TUCHOLSKI, M. le maire indique que l'inspecteur se propose d'être médiateur si besoin pour les échanges entre l'équipe municipale et le corps enseignant.

Mme Florence TUCHOLSKI souligne que le personnel communal peut être en difficulté au regard de cette situation.

Mme Andrée GERLAND ajoute qu'elle peut également avoir un impact sur les enfants.

<b>05/06-03-2021 Réfection toit salle motricité</b>
---

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :**

- **DECIDE de retenir l'offre le devis de l'entreprise Barritault d'un montant de 26 627.35 € TTC**

*La séance est levée à 11h50*